

L'ASSAD-HAD propose une nouvelle offre de soins : l'HAD de Réadaptation

L'ASSAD-HAD et le SSR de la Menaudière à Montrichard (41) du groupe MGEN ont récemment développé un partenariat et proposent désormais une prise en charge en médecine de réadaptation au domicile.

Ce partenariat vient étoffer les modes de prise en charge en HAD proposée par l'ASSAD-HAD, et contribuer à l'amélioration de l'offre de soins en rééducation fonctionnelle sur le lieu de vie des patients.

Cette nouvelle offre de soins est disponible pour le moment dans un rayon de 30 km autour de Montrichard (Amboise, Loches, Montlouis sur Loire ...).

L'ASSAD-HAD envisage d'étendre l'HAD de réadaptation à l'ensemble de ses départements d'intervention (37, 28, 45) dans les prochains mois.

Qu'est-ce que l'HAD-R ?

L'HAD de Réadaptation (HAD-R) permet d'assurer au domicile du patient, pour une période limitée, des soins de rééducation et/ ou réadaptation dans le cadre d'un parcours de rééducation coordonné par une équipe pluridisciplinaire.

La prise en charge rééducative est construite en partenariat avec les professionnels de rééducation du SSR et des libéraux, qui participent ainsi au projet de rééducation de leurs patients avec le renfort l'équipe de l'HAD. Elle peut être accompagnée de soins infirmiers et/ ou d'un accompagnement psycho-social selon les besoins.

A qui s'adresse l'HAD-R ?

L'HAD-R s'adresse à des patients présentant une ou plusieurs déficiences ou incapacités (quelle que soit la pathologie) nécessitant une rééducation/réadaptation pluridisciplinaire coordonnée par un médecin de médecine physique et de réadaptation (MPR), avec un programme soutenu et limité dans le temps, dans un but de gain ou de maintien fonctionnel et de meilleure qualité de vie.

En synthèse, cette nouvelle offre de soins permet aux patients de bénéficier, sur leurs lieux de vie, d'une rééducation experte « sur mesure », adaptée à l'environnement et aux préférences du patient.

Comme pour toute demande de prise en charge en HAD, l'HAD-R peut être prescrite soit par le médecin traitant, un médecin hospitalier, un médecin de médecine physique et réadaptation ou un médecin coordonnateur (EHPAD, MAS et FAM).

Notre équipe d'admission se tient à disposition pour répondre aux questions des professionnels, et pour évaluer la faisabilité de l'HAD.

Plus d'informations sur : www.assad-had.org

A propos de l'ASSAD-HAD :

Depuis près de 60 ans, l'ASSAD HAD défend les valeurs de l'aide à domicile pour **agir contre la perte d'autonomie**. En développant ses services « **santé à domicile** » et « **service à la personne** », l'ASSAD HAD répond aux besoins de la population mais aussi à un enjeu majeur de société. Active sur la majeure partie du département d'Indre-et-Loire, sur le Loiret et l'Eure et Loire, l'ASSAD-HAD propose un guichet unique pour accueillir le public, l'écouter et l'orienter selon ses besoins spécifiques.